

**États financiers**  
31 décembre 2018

# Fonds de titres à court terme et à taux variable Lysander-Canso



## Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des porteurs de parts du Fonds de titres à court terme et à taux variable Lysander-Canso (le « Fonds »),

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2018 et 2017 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations, qui se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds, incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Toronto (Ontario)  
Le 22 mars 2019

# Fonds de titres à court terme et à taux variable Lysander-Canso

États financiers au 31 décembre 2018

## Table des matières

---

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 7 Notes annexes

# Fonds de titres à court terme et à taux variable Lysander-Canso

## États de la situation financière

Aux	31 décembre 2018	31 décembre 2017
<b>Actif</b>		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	179 562 897 \$	182 206 438 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	898 287	4 433 340
Intérêts courus	625 664	611 664
Souscriptions à recevoir	2 156	73 737
Montant à recevoir des courtiers en placement	–	412 774
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	–	101 979
<b>Total de l'actif</b>	<b>181 089 004 \$</b>	<b>187 839 932 \$</b>
<b>Passif</b>		
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	264 610 \$	– \$
Charges à payer	122 102	131 414
Rachats à payer	18 685	46 768
<b>Total du passif</b>	<b>405 397 \$</b>	<b>178 182 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>180 683 607 \$</b>	<b>187 661 750 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	28 293 835 \$	43 117 097 \$
Série F	152 389 772	144 544 653
<b>Total de l'actif net</b>	<b>180 683 607 \$</b>	<b>187 661 750 \$</b>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation</b>		
Série A	2 821 732	4 256 391
Série F	15 122 826	14 217 308
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Série A	10,03 \$	10,13 \$
Série F	10,08	10,17
* Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	180 479 486 \$	182 290 887 \$

## États du résultat global

Pour les exercices clos les	31 décembre 2018	31 décembre 2017
<b>Produits</b>		
Intérêts aux fins de distribution	5 215 395 \$	3 848 467 \$
Autres revenus	46 449	63 731
Profit (perte) réalisé(e) et latent(e) sur les placements		
(Perte nette) profit net réalisé(e) sur les placements vendus	(197 437)	291 069
(Perte) profit de change net(te) réalisé(e)	(331 003)	186 800
Variation de la (moins-value) plus-value latente des contrats à terme	(366 589)	128 722
Variation de la (moins-value) latente des placements	(832 140)	(823 396)
<b>Total du bénéfice d'exploitation</b>	<b>3 534 675 \$</b>	<b>3 695 393 \$</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion	1 511 358 \$	1 290 397 \$
Frais d'administration du Fonds	131 593	112 873
Honoraires d'audit	30 677	25 429
Frais de dépôt	29 443	28 295
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	12 060	3 669
Frais de garde	11 619	9 596
Frais juridiques	8 093	4 264
Charge liée aux droits réglementaires	4 714	–
Frais liés au comité d'examen indépendant	3 195	2 522
Frais bancaires	244	595
Charges combinées liées à la TVH	(3 366)	(5 270)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 739 630 \$</b>	<b>1 472 370 \$</b>
Retenue d'impôt	– \$	13 266 \$
<b>Total des charges d'exploitation nettes</b>	<b>1 739 630 \$</b>	<b>1 485 636 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation</b>	<b>1 795 045 \$</b>	<b>2 209 757 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série</b>		
Série A	137 008 \$	393 350 \$
Série F	1 658 037	1 816 407
<b>Variation du total de l'actif net</b>	<b>1 795 045 \$</b>	<b>2 209 757 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part</b>		
Série A	0,04 \$	0,09 \$
Série F	0,09	0,15

# Fonds de titres à court terme et à taux variable Lysander-Canso

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

### Toutes les séries

Pour les exercices clos les	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	187 661 750 \$	130 602 256 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	1 795 045	2 209 757
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(3 531 504) \$	(2 350 211) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(46 449)	(63 731)
À partir des gains en capital nets	–	(260 927)
	<b>(3 577 953) \$</b>	<b>(2 674 869) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	9 615 591 \$	16 714 869 \$
Série F	141 641 225	86 007 592
<b>Produit total</b>	<b>151 256 816 \$</b>	<b>102 722 461 \$</b>
Coût des parts rachetées		
Série A	(24 492 171) \$	(13 469 795) \$
Série F	(134 574 537)	(33 651 042)
<b>Coût total</b>	<b>(159 066 708) \$</b>	<b>(47 120 837) \$</b>
Distributions réinvesties		
Série A	338 210 \$	344 650 \$
Série F	2 276 447	1 578 332
<b>Total des réinvestissements</b>	<b>2 614 657 \$</b>	<b>1 922 982 \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(6 978 143) \$	57 059 494 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>180 683 607 \$</b>	<b>187 661 750 \$</b>

### Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	43 117 097 \$	39 525 253 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	137 008	393 350
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(409 006) \$	(331 506) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(12 894)	(19 167)
À partir des gains en capital nets	–	(40 557)
	<b>(421 900) \$</b>	<b>(391 230) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	9 615 591 \$	16 714 869 \$
Coût des parts rachetées	(24 492 171)	(13 469 795)
Distributions réinvesties	338 210	344 650
<b>Total des opérations sur les parts rachetables</b>	<b>(14 538 370) \$</b>	<b>3 589 724 \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(14 823 262) \$	3 591 844 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>28 293 835 \$</b>	<b>43 117 097 \$</b>

### Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	144 544 653 \$	91 077 003 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	1 658 037	1 816 407
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(3 122 498) \$	(2 018 705) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(33 555)	(44 564)
À partir des gains en capital nets	–	(220 370)
	<b>(3 156 053) \$</b>	<b>(2 283 639) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	141 641 225 \$	86 007 592 \$
Coût des parts rachetées	(134 574 537)	(33 651 042)
Distributions réinvesties	2 276 447	1 578 332
<b>Total des opérations sur les parts rachetables</b>	<b>9 343 135 \$</b>	<b>53 934 882 \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	7 845 119 \$	53 467 650 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>152 389 772 \$</b>	<b>144 544 653 \$</b>

# Fonds de titres à court terme et à taux variable Lysander-Canso

## Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les	31 décembre 2018	31 décembre 2017
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	1 795 045 \$	2 209 757 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) réalisé(e) à la vente de placements	197 437	(291 069)
Variation de la moins-value latente des placements	832 140	823 396
Achat de placements	(155 829 126)	(96 093 903)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	157 443 090	42 886 653
Montant à recevoir des courtiers en placement	412 774	(412 774)
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	264 610	(26 743)
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	101 979	(101 979)
Souscriptions à recevoir	71 581	1 706 812
Montant à payer à des courtiers en placement	–	(2 507 135)
Charges à payer	(9 312)	37 469
Intérêts courus	(14 000)	(90 002)
Rachats à payer	(28 083)	25 968
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>5 238 135 \$</b>	<b>(51 833 550) \$</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(963 296) \$	(751 887) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	151 256 816	102 722 461
Montants payés au rachat de parts rachetables	(159 066 708)	(47 120 837)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>(8 773 188) \$</b>	<b>54 849 737 \$</b>
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(3 535 053) \$	3 016 187 \$
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, au début	4 433 340	1 417 153
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin</b>	<b>898 287 \$</b>	<b>4 433 340 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		
Intérêts reçus	5 198 809 \$	3 753 765 \$
Retenue d'impôt	–	13 266
Intérêts versés	244	595

## Annexe du portefeuille au 31 décembre 2018

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Actions canadiennes (0,1 %)</b>			
1 331	Xplornet Comm Inc., bons de souscription, série A, 30 septembre 2020, 144A	156 \$	126 516 \$
<b>Total</b>		<b>156 \$</b>	<b>126 516 \$</b>
<b>Titres à revenu fixe canadiens (65,2 %)</b>			
17 836 000	BMO, obligations de sociétés à taux variable, 1 <sup>er</sup> février 2023 (CDOR à trois mois +19)	17 799 460 \$	17 809 460 \$
16 500 000	BNS, obligations à taux variable, 2 avril 2020 (CDOR trimestriel +18)	16 500 000	16 494 621
9 345 000	Enbridge Inc., obligations à taux variable, 24 mai 2019 (CDOR trimestriel +59)	9 365 909	9 354 069
6 529 000	GE Capital Canada, obligations à taux variable, 15 février 2022 (CDOR trimestriel +35)	6 380 339	6 265 305
3 965 000	GE Capital Canada, obligations à taux variable, 6 février 2023 (CDOR trimestriel +120)	4 128 358	3 831 535
9 048 000	Kraft Canada Inc., obligations à taux variable, 6 juillet 2020 (CDOR trimestriel +105)	9 066 468	9 124 988
3 326 000	Metro inc., obligations à taux variable, 27 février 2020 (CDOR trimestriel +57)	3 346 855	3 331 548
1 042 186	Postmedia Network Inc., 8,25 %, 15 juillet 2021	1 059 744	1 010 920
11 544 000	Banque Royale du Canada, obligations de sociétés à taux variable, 23 mars 2020 (CDOR à trois mois +36)	11 566 451	11 583 674
5 988 000	Banque Royale du Canada, obligations à taux variable, 11 février 2020 (CDOR à trois mois +54)	6 025 143	6 012 429
1 163 000	SNC-Lavalin, 6,19 %, 3 juillet 2019	1 342 161	1 183 238
5 600 000	SNC-Lavalin, obligations à taux variable, 2 mars 2021 (CDOR trimestriel +54)	5 600 000	5 570 624
1 000 000	Banque TD, obligations de sociétés, 1,68 %, 8 juin 2021	988 500	979 635
8 969 000	Banque TD, obligations à taux variable, 18 février 2020 (CDOR trimestriel +54)	9 019 145	9 006 429
5 875 000	Banque TD, obligations de sociétés à taux variable, 28 juin 2023 (CDOR à trois mois +31)	5 875 000	5 904 384
2 506 000	TransCanada Pipelines, obligations à taux variable, 15 mai 2021 (LIBOR à trois mois +221) (\$ US)	3 065 816	2 770 816
6 402 000	VW Credit Canada Inc., obligations à taux variable, 30 mars 2020 (CDOR trimestriel +50)	6 403 532	6 393 455

Ce tableau se poursuit à la page suivante



# Fonds de titres à court terme et à taux variable Lysander-Canso

## Annexe du portefeuille au 31 décembre 2018

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Titres à revenu fixe canadiens (65,2 %)</b>							
<i>(suite)</i>							
1 173 000	Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée, 10 %, 1 <sup>er</sup> novembre 2022	1 171 008	1 202 325	339 108	Merrill Lynch, TH LNH, obligations à taux variable, (98001703), 1 <sup>er</sup> juillet 2021 (CDOR mensuel +35)	338 644	339 993
<b>Total</b>		<b>118 703 889</b>	<b>\$ 117 829 455</b>	<b>Total</b>		<b>5 993 514</b>	<b>\$ 5 976 575</b>
<b>Prêts bancaires étrangers (0,1 %)</b>							
89 094	Sound Pub Hldgs, TL B, \$ US, L à trois mois +500, 30 mars 2019	107 015	\$ 120 988	<b>Placements privés (8,8 %)</b>			
<b>Total</b>		<b>107 015</b>	<b>\$ 120 988</b>	1 115 000	Black Press Group Ltd., série B, 10,0 %, 31 mars 2019	1 137 858	\$ 1 103 850
<b>Titres à revenu fixe étrangers (21,5 %)</b>							
6 749 000	AT&T Inc., obligations à taux variable (LIBOR trimestriel +118), 12 juin 2024 (\$ US)	8 874 422	\$ 8 941 232	1 300 000	Honda Canada Finance Inc., obligations à taux variable, 17 avril 2020 (CDOR trimestriel +52)	1 303 237	1 304 866
1 820 000	Eurofima, 5,15 %, 13 décembre 2019	2 005 891	1 870 078	3 331 000	Honda Canada Finance Inc, obligations à taux variable, 28 août 2020 (CDOR trimestriel +38)	3 343 392	3 334 236
868 000	Heathrow Funding Limited, 3,0 %, 17 juin 2021/23	897 537	868 733	2 970 000	Honda Canada Finance Inc., obligations à taux variable, 18 décembre 2020 (CDOR trimestriel +28)	2 974 285	2 959 486
1 400 000	KFW, 1,375 %, 28 janvier 2020	1 383 312	1 391 656	997 507	KS SP LP (Scotia Plaza) (amort.), 3,21 %, 15 juin 2019	1 022 714	998 769
9 850 000	Lloyds Bank PLC, obligations à taux variable, 11 juillet 2023 (CDOR à trois mois +55)	9 850 000	9 856 615	448 819	Milit-Air Inc. (amort.), 5,75 %, 30 juin 2019	465 296	456 022
3 356 000	Met Life Global Funding I, 2,682 %, 16 avril 2019	3 421 317	3 359 382	1 920 000	WTH Car Rental ULC (AVIS), 1,912 %, 20 juillet 2020	1 897 845	1 902 271
11 123 000	Met Life Global Funding I, 27 septembre 2019 (CDOR à trois mois +35)	11 157 203	11 126 893	3 849 000	WTH Car Rental ULC (AVIS), 2,542 %, 20 août 2019	3 863 238	3 850 806
1 260 000	Teva Pharmaceuticals, 2,8 %, 21 juillet 2023 (\$ US)	1 376 226	1 482 592	<b>Total</b>		<b>16 007 865</b>	<b>\$ 15 910 306</b>
<b>Total</b>		<b>38 965 908</b>	<b>\$ 38 897 181</b>	<b>Obligations zéro coupon (0,4 %)</b>			
<b>Titres adossés à des créances hypothécaires (3,3 %)</b>							
333	Concentra, TH LNH (97503074), 1,8835 %, 1 <sup>er</sup> mai 2019	332	\$ 332	122 562	Metro inc., coupon, 15 avril 2019	121 560	\$ 121 698
2 521 403	First National, TH LNH (97508460), 1,7 %, 1 <sup>er</sup> février 2022	2 514 469	2 479 563	122 562	Metro inc., coupon, 15 avril 2020	117 749	118 099
324 878	MCAP Service, TH LNH, obligations à taux variable, (98001603), 1 <sup>er</sup> avril 2021 (CDOR mensuel +48)	324 803	326 935	122 562	Metro inc., coupon, 15 avril 2021	113 964	114 008
2 824 275	Merrill Lynch, obligations à taux variable, TH LNH (98002156), 1 <sup>er</sup> juin 2022 (CDOR mensuel +24)	2 815 266	2 829 752	122 562	Metro inc., coupon, 15 octobre 2019	119 949	120 001
				122 562	Metro inc., coupon, 15 octobre 2020	115 881	116 051
				122 562	Metro inc., coupon, 15 octobre 2021	112 036	112 019
				<b>Total</b>		<b>701 139</b>	<b>\$ 701 876</b>
				<b>Total du portefeuille (99,4 %)</b>			
						<b>180 479 486</b>	<b>\$ 179 562 897</b>
					Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,5 %)	\$	898 287
					Autres actifs moins les passifs (0,1 %)		222 423
				<b>Actif net</b>		<b>\$ 180 683 607</b>	<b>\$</b>

## Contrats de change

Contrepartie	Date de règlement	Achat	Valeur nominale	Vente	Valeur nominale	Taux à terme	Taux en vigueur	Plus-value (moins-value) latente
Banque Canadienne Impériale de Commerce <sup>1</sup>	20 mars 2019	\$ CA	13 232 139	\$ US	9 905 000	0,749	0,734	(264 610)

### Note

1. La contrepartie affiche une notation de crédit de A+.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

# Fonds de titres à court terme et à taux variable Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2018 et 2017

## 1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 100 York Boulevard, Suite 501, Richmond Hill (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds de titres à court terme et à taux variable Lysander-Canso (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 16 septembre 2013. Le Fonds a commencé ses activités le 18 septembre 2013 et a distribué des parts en vertu d'un prospectus simplifié.

L'objectif du Fonds est de procurer des rendements globaux composés surtout de produits d'intérêts principalement par des placements dans des titres à revenu fixe à court terme et des titres de créance à taux variable d'émetteurs canadiens et étrangers.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel (le « gestionnaire de portefeuille »), une société sous contrôle commun.

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Le Fonds a adopté les normes, interprétations et modifications suivantes pour la première fois pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

### IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 [2014] »)

Le Fonds a appliqué IFRS 9 (2014) de façon rétrospective en utilisant les dispositions de la norme qui lui permettent de ne pas retraiter l'information comparative des périodes antérieures. En vertu d'IFRS 9 (2014), les actifs doivent être comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, et les variations de la juste valeur doivent être comptabilisées en résultat net ou dans les autres éléments du résultat global, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Par suite de l'adoption d'IFRS 9 (2014), les actifs et passifs financiers du Fonds qui étaient auparavant classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou au coût amorti conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, continuent d'être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou au coût amorti.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 22 mars 2019.

## 3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 (2014). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

### Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

#### *Actifs financiers*

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

# Fonds de titres à court terme et à taux variable Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2018 et 2017

## *Passifs financiers*

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

## **Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti**

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 (2014) a remplacé le modèle des pertes de crédit subies d'IAS 39 par un nouveau modèle, fondé sur les pertes de crédit attendues, pour la dépréciation des actifs financiers comptabilisés au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017 est présenté dans les notes annexes du Fonds.

# Fonds de titres à court terme et à taux variable Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2018 et 2017

## Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net (la perte nette) réalisé(e) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

## Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart

acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix

# Fonds de titres à court terme et à taux variable Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2018 et 2017

des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de

prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

## Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

## Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

# Fonds de titres à court terme et à taux variable Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2018 et 2017

## Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice ou au cours de l'exercice où elles surviennent et de tout exercice ultérieur visé par les modifications si ces dernières touchent à la fois l'exercice considéré et des exercices ultérieurs.

## Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

## Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

## Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

## Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

## Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2018, le Fonds avait un montant de 227 095 \$ (31 décembre 2017 – néant) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2017 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

## Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous :

### *Détermination de la monnaie fonctionnelle*

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions

# Fonds de titres à court terme et à taux variable Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2018 et 2017

et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

## *Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif*

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

## **Modifications futures des normes comptables**

Au 31 décembre 2018, il n'y a pas de norme future qui pourrait avoir une incidence importante sur le Fonds.

## **4. Charges**

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % par an pour la série A, à l'exclusion des taxes applicables.

## **5. Émission et rachat de parts**

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits

ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des périodes closes les 31 décembre 2018 et 2017, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

### **Série A**

Pour les exercices clos les	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Parts en circulation, au début	4 256 391	3 902 943
Émission de parts rachetables	948 505	1 646 190
Rachat de parts rachetables	(2 416 699)	(1 326 730)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	33 535	33 988
<b>Parts en circulation, à la fin</b>	<b>2 821 732</b>	<b>4 256 391</b>

### **Série F**

Pour les exercices clos les	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Parts en circulation, au début	14 217 308	8 938 930
Émission de parts rachetables	13 920 827	8 417 624
Rachat de parts rachetables	(13 239 936)	(3 294 199)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	224 627	154 953
<b>Parts en circulation, à la fin</b>	<b>15 122 826</b>	<b>14 217 308</b>

## **6. Transactions entre parties liées**

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 31 décembre 2018, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 0,1 % dans le Fonds (31 décembre 2017 – 0,1 %).

# Fonds de titres à court terme et à taux variable Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2018 et 2017

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,05 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,55 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le gestionnaire a versé 584 888 \$ (31 décembre 2017 – 463 055 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2018, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 42 679 \$ (31 décembre 2017 – 43 703 \$).

## 7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2018 et 2017.

Au 31 décembre 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Placements</b>				
Titres de capitaux propres	– \$	– \$	126 516 \$	126 516 \$
Titres à revenu fixe	–	179 436 381	–	179 436 381
<b>Total</b>	<b>– \$</b>	<b>179 436 381 \$</b>	<b>126 516 \$</b>	<b>179 562 897 \$</b>
<hr/>				
Au 31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Placements</b>				
Titres de capitaux propres	– \$	– \$	126 516 \$	126 516 \$
Titres à revenu fixe	–	182 079 922	–	182 079 922
<b>Total</b>	<b>– \$</b>	<b>182 079 922 \$</b>	<b>126 516 \$</b>	<b>182 206 438 \$</b>

Aux	31 décembre 2018	31 décembre 2017
<b>Rapprochement des justes valeurs classées au niveau 3</b>		
Solde, au début	126 516 \$	102 979 \$
Achats	–	–
Ventes	–	–
Transferts entrants	–	–
Transferts sortants	–	–
Profits et pertes réalisé(e)s	–	–
Variation de la plus-value ou de la moins-value latente	–	23 537
<b>Solde à la fin</b>	<b>126 516 \$</b>	<b>126 516 \$</b>

L'équipe d'évaluation interne du gestionnaire de portefeuille comprend des personnes issues de tous les secteurs fonctionnels de l'entreprise (négociation, règlement, recherche, gestion de portefeuille, conformité et administration du Fonds) qui ont une vaste expérience et une expertise approfondie des techniques d'évaluation de la juste valeur des placements dans les titres de créance et les titres de capitaux propres. L'équipe relève du chef des placements du gestionnaire de portefeuille, et son processus d'évaluation ainsi que les résultats qu'elle obtient font l'objet d'une surveillance continue par la direction du gestionnaire de portefeuille. L'évaluation des titres se fait au cas par cas, l'objectif étant d'établir la méthode d'évaluation la plus appropriée. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux.

Les sections qui suivent présentent de l'information sur les titres de niveau 3 ainsi qu'un résumé des techniques d'évaluation utilisées et de la sensibilité de la juste valeur de ces titres à la variation des données d'entrée.

Xplornet Comm Inc., bons de souscription, série A, 30 septembre 2020, 144A

Prix : 95,05 \$

Technique d'évaluation : technique du financement par placement privé.

Données non observables : Les principales données non observables associées à ce titre sont le prix établi la dernière fois que la société a mobilisé des capitaux dans le cadre d'un placement privé de titres additionnels, ainsi que le ratio d'échange d'actions ordinaires contre des actions privilégiées.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible du produit du prochain placement privé pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 30 % ou de 28,51 \$ du prix du titre.



# Fonds de titres à court terme et à taux variable Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2018 et 2017

## 8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

### Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation de crédit des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Aux 31 décembre 2018 et 2017, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	31 décembre 2018	31 décembre 2017
<b>Exposition au risque de crédit</b>		
AAA	27,6 %	18,5 %
AA	17,4	20,4
A	19,8	43,4
BBB	31,8	10,0
BB	0,8	2,7
B	1,3	1,4
Sans notation	0,6	0,6

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2018 et 2017.

Au 31 décembre 2018	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
<b>Exposition au risque de liquidité</b>			
Rachats à payer	18 685 \$	– \$	– \$
Charges à payer	–	122 102	–
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	–	264 610	–
Au 31 décembre 2017	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
<b>Exposition au risque de liquidité</b>			
Rachats à payer	46 768 \$	– \$	– \$
Charges à payer	–	131 414	–

# Fonds de titres à court terme et à taux variable Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2018 et 2017

## Risque de marché

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>Exposition au risque de taux d'intérêt</b>			
31 décembre 2018	33 666 126 \$	134 058 207 \$	11 712 048 \$
31 décembre 2017	50 647 341	125 144 420	6 288 161

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 31 décembre 2018, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 531 546 \$ (31 décembre 2017 – 806 946 \$).

### Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
<b>Exposition au risque de change</b>		
Dollar américain	7,4 %	2,0 %

Au 31 décembre 2018, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à la devise susmentionnée, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, de 0,07 % (31 décembre 2017 – 0,0 %).

### Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. En pratique, les résultats réels différeront de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Au 31 déc. 2018, environ 0,1 % (31 déc. 2017 – 0,1 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2018, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 6 326 \$ (31 décembre 2017 – 6 326 \$).



**100 York Boulevard, Suite 501  
Richmond Hill (Ontario) L4B 1J8  
[www.lysanderfunds.com](http://www.lysanderfunds.com)**